RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 02009
Numéro SIREN : 379 587 900
Nom ou dénomination : THOM

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2022 sous le numéro de dépôt 68214

THOM
Société par actions simplifiée au capital de 150.221.175 €
55 rue d'Amsterdam – 75008 Paris
RCS Paris 379 587 900
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 MARS 2022

[…]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 30 septembre 2021 et sur les comptes dudit exercice ;
- Du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice ;

Approuve les comptes et bilans dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable bénéficiaire de 58.550.641 Euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense, visée par les articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme 58.550.641,45 Euros, de la manière suivante :
- 2.927.532,07 Euros au poste « Réserve légale », correspondant à 5% du bénéfice de l'exercice conformément à l'article L. 232-10 du Code de commerce, qui sera ainsi égal à 12.853.620 Euros ;
- 55.623.109,38 Euros à titre de distribution de dividendes, soit environ 5,55 Euros par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter des présentes décisions concernant l'approbation des comptes et dans le délai déterminé à l'article L. 232-13 du Code de commerce.

Pour satisfaire aux obligations de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le montant total des dividendes versés serait susceptible de constituer un revenu éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3.2° du Code général des impôts, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des Impôts. Cependant l'Associé Unique de la Société étant une personne morale, le montant total des dividendes versés ne constitue pas, *in fine*, un revenu éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3.2° du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents sont de :

EXERCICE CLOS LE	NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES (AU MOMENT DE LA DISTRIBUTION)	DIVIDENDES BRUTS DISTRIBUES PAR ACTION, ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	AUTRES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS DISTRIBUES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
30 septembre 2018	10.014.745	3,3238 €		
30 septembre 2019	10.014.745	2,8216 €		
30 septembre 2020	10.014.745	5,8305 €		

[…]

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Prend acte de l'arrivée du terme du mandat du co-commissaire aux comptes titulaire de la Société, la société Deloitte et Associés, société anonyme, dont le siège social est situé au 6 Place de la Pyramide – 92908 Paris La Défense Cédex, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041, ainsi que de l'arrivée du terme du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant de la Société, la société BEAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 6 Place de la Pyramide – 92908 Paris La Défense Cédex, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 315 172 445,

Décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes titulaire, la société Deloitte et Associés ci-dessus désignée pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique (ou de la collectivité des associés de la Société) statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2027 ; et

Décide, conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce, de ne pas procéder au renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant.

[…]

DocuSigned by:
Romain Peninque
CF93FF0C74C8468...

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Romain Peninque